

**MJC ALLOBROGES**

**PROJET ASSOCIATIF**

**Année 2016 et suivantes**

## **1) L'association, son environnement**

Située au centre ville de Grenoble, la M.J.C. des Allobroges est une des plus anciennes de l'agglomération (54 ans).

Forte de 2 500 adhérents, elle rayonne principalement sur le centre de Grenoble, centre ville, quartier de l'île Verte, Alma Très Cloîtres, mais ses adhérents viennent de toute la ville et des communes environnantes.

Le secteur 2 dans lequel la M.J.C. est implantée compte 35 000 habitants.

Doté d'un centre ville, d'un quartier historique, de quartiers en devenir, de quartiers excentrés, dont certains sont résidentiels et d'autres plus stigmatisés, le secteur 2 représente une ville à lui seul.

Caractérisé aussi par la coexistence de paradoxes multiples, entre attractivités et nuisances, il est un lieu de contraste.

En ce qui concerne la population, nous trouvons un patchwork composite, avec la cohabitation de catégories socioprofessionnelles extrêmes, une forte concentration d'étudiants et de personnes âgées, des signaux forts de paupérisation, des écarts de revenus importants, une génération de consommateurs, une population indigente, des personnes immigrées vieillissantes, des familles aisées à côté de ménages fragilisés ou isolés.

En parallèle des habitants du secteur, nous observons une forte fréquentation des lieux par un public dit de passage, entre salariés du centre ville et habitants des quartiers excentrés attirés par les pôles d'activités.

La fréquentation des espaces est rendue particulièrement complexe avec une mobilité pendulaire et des usages qui varient en fonction des temps de la journée.

Les adhérents de la M.J.C. sont le reflet de cette multitude de population.

Sur notre territoire d'intervention se trouvent deux autres équipements socioculturels, la M.J.C. Mutualité et la M.P.T. Saint Laurent.

L'association propose une cinquantaine d'activités spécialisées variées; danse, gymnastique, yoga, arts martiaux, musique, etc...

Elle accueille par ailleurs dans ses locaux une trentaine d'associations partenaires qui développent leurs propres activités sportives ou culturelles.

Les principales actions de la M.J.C. vont prioritairement en direction de l'enfance et de la jeunesse avec un accueil de loisirs au sein de l'école Paul Bert, un second dans l'équipement petite enfance Blanche Monier et un troisième au local cours de l'Alma.

Nous avons aussi à notre disposition un équipement dans le quartier Île Verte, la Magnanerie, où ont lieu des activités et un accueil pour les retraités.

Enfin, l'action auprès des jeunes se fait à la M.J.C, principalement au foyer ainsi qu'au foyer socio-éducatif du collège Stendhal.

Nos locaux, bien qu'ils ne soient pas toujours adaptés à nos besoins, offrent néanmoins de réelles opportunités, avec de nombreuses salles : la salle Stendhal dédiée aux pratiques artistiques, la salle de danse particulièrement spacieuse avec une utilisation proche de la saturation, le dojo...

La vie associative est assez riche, avec douze membres élus au conseil d'administration, dont certains depuis de longues années, ce qui reflète un esprit militant important.

## **2) Une appartenance institutionnelle, un réseau, des valeurs communes**

Notre association appartient au réseau des Maisons des Jeunes et de la Culture.

Nous partageons avec les autres M.J.C :

- Des valeurs communes: l'ouverture à tous, la laïcité, la citoyenneté, l'éducation et la culture, la démocratie de proximité, la solidarité et l'entraide.
- Des principes communs: La vie associative et le bénévolat, la co-construction du projet, le partenariat, l'inter-génération, la non-discrimination.
- Des objectifs communs: l'épanouissement de la personne, la rencontre avec l'autre, l'expression de la citoyenneté, la réhabilitation du débat public.

## **3) Des partenaires**

Parce qu'il ne peut pas y avoir de réponse unique à la demande des populations en matière sociale et culturelle, la diversité associative est une richesse qu'il convient de préserver et de faire fructifier.

Au cœur d'un contexte économique où prédomine une recherche permanente du profit, générateur d'exclusion, l'association ne peut agir seule et ne doit pas céder au repli.

Face aux difficultés sociales et au désengagement de l'État, doivent s'exercer simultanément la recherche de moyens d'action ainsi que la recherche de nouvelles formes d'intervention qui s'appuient sur la mise en cohérence et la complémentarité.

En fondant notre démarche sur le partenariat, nous entendons contribuer à rendre plus efficaces nos actions :

- Au sein de l'équipement :

Dans la relation continue et permanente pour rendre acteurs de ce projet les utilisateurs de l'équipement (Jazz club, les Informelles, Parent 'aise, Grenoble swing, Judo club de Grenoble, Terre d'envol, Grenoble échecs, Association dauphinoise d'égyptologie, Chorescence,...)

- Au niveau du secteur :

Par le renforcement des actions croisées des trois associations gestionnaires d'équipements socioculturels.

Par notre positionnement au sein du comité de pilotage d'animation de quartier et notre travail avec les associations qui le compose.

En resserrant nos liens avec les équipements sociaux (M.D.H.) et culturels (Théâtre Sainte Marie d'en Bas, Musée de peinture).

En étant en relation constante avec le collège Stendhal, les écoles primaires et maternelles.

En assurant une collaboration étroite avec les clubs sportifs et notamment le club FC2A.

- A l'échelle de la ville :

En renouvelant notre inscription dans des dispositifs de politiques publiques.

En participant activement aux différents chantiers qui réunissent les associations et la ville de Grenoble.

En restant un partenaire des manifestations (Fête des tuiles, Fêtes de quartiers) et des autres dispositifs (Maison de la montagne, Musée d'histoire naturelle).

#### **4) La finalité de notre action**

Au travers de sa mission d'éducation populaire notre association réaffirme sa finalité:

- Contribuer à l'avènement d'une société plus juste et plus solidaire

- Favoriser l'accès à l'art et la culture, à l'exercice de ce droit fondamental qui contribue à la formation du citoyen et constitue donc l'un des garants de la démocratie.

- Permettre à chacun d'exercer sa citoyenneté et donc de prendre du pouvoir sur sa vie et d'être acteur de sa relation avec les autres

- Développer des solidarités : De l'intérêt personnel à l'intérêt collectif

De l'intérêt pour son quartier à l'intérêt pour la cité

De l'intérêt pour la cité à une parole plus large et un engagement plus global.

## **5) Les objectifs généraux**

### **5.1: La construction sociale et culturelle**

*Favoriser le « vivre ensemble » :*

- Installer une convivialité collective
- Développer le lien social
- Susciter la solidarité de tous
- Respecter les différences.

*Combattre les inégalités :*

- Lutter contre les exclusions et les discriminations
- Donner des moyens d'émancipation pour ceux qui se trouvent en situation difficile
- Rendre les activités accessibles à tous, notamment aux plus défavorisés.

*Epanouissement de l'individu :*

- Favoriser les activités de découverte et d'initiation
- Développer les pratiques éducatives, culturelles, sportives et de loisirs
- Sensibiliser à la créativité.

### **5.2: L'apprentissage d'une démarche collective**

*L'implication :*

- Susciter la participation de chacun
- Situer l'action éducative et culturelle au cœur d'une démarche d'expérimentation et d'apprentissage de la participation.

*La confrontation :*

- Encourager la prise de parole, faciliter le dialogue dans le respect et l'écoute de l'autre en s'appuyant sur les espaces de rencontres
- Mettre en place une démarche pour aller vers des actions nouvelles
- Construire des passerelles entre les projets et les initiatives.

*L'engagement :*

- Considérer l'adhérent, l'habitant, comme acteur de la vie sociale
- Construire une démarche d'apprentissage de la citoyenneté en donnant les éléments de compréhension à l'environnement général, pour pouvoir agir et le transformer

## **6) Diagnostic**

En référence aux objectifs généraux qui ont été énoncés précédemment où se situe notre intervention par secteur d'activité ?

### **6.1: Secteur Jeunesse**

Le Secteur Jeunesse a pour actions principales :

- l'accueil des jeunes au foyer de la MJC, les projets Montagne (Collège et M.J.C);
- l'action au Collège (accueil des élèves au Foyer socio-éducatif de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, le Projet Respect avec les 4<sup>e</sup>, le Projet Addictions avec les 3<sup>e</sup>, le Projet Addiction Multimédia avec les 5<sup>e</sup>, les Sorties Ski de fond et de randonnées avec les 6<sup>e</sup>;
- le Centre de Loisirs Jeunes, les Séjours Hiver / Eté;
- l'accompagnement de projets (Dispositif : Regards Croisés / Jobs d'été), Ciné jeunes, Projet intergénérationnel.

**Favoriser la Socialisation** est un objectif prioritaire du Secteur Jeunesse, il est au cœur de l'ensemble des interventions.

Le « **Vivre Ensemble** » est un objectif permanent, quelques soient les supports éducatifs mis en œuvre.

Toutefois, cet objectif, nous questionne. Il faut encore et toujours l'améliorer, le développer. Notamment lors des séjours durant lesquels l'objectif, qui est de rendre les jeunes plus autonomes, peut prendre le dessus en terme de posture, et par conséquent impacter cette notion de collectif, de groupe, d'équipe.

**Développer le lien social** consiste à favoriser la mixité, autrement dit les relations entre les personnes quelques soient leurs caractéristiques sociales, culturelles, sexes et autres, avec une attention particulière d'intégration pour les publics les plus éloignés.

Créer les conditions qui favorisent la mise en place d'une forme de solidarité de manière générale, est un objectif recherché. On le constate pendant les activités qui nécessitent de l'entraide, du partage, comme par exemple les séjours, les projets Montagne, l'atelier Bois.

Cet objectif est plus difficile à atteindre dans d'autres activités, comme le Foyer par exemple, qui privilégie plutôt une posture individuelle.

Par ailleurs, nous constatons que les séjours ayant un caractère Solidaire et s'inscrivant dans une démarche citoyenne, sont difficiles à mettre en place par manque de financements spécifiques.

Toujours dans le même état d'esprit, **respecter les différences**, c'est vivre avec autrui dans le respect de l'autre.

Faciliter et permettre au plus grand nombre d'accéder aux différents types d'activités s'inscrit dans la volonté de combattre les inégalités.

Lors des activités, les règles de vies établies par le groupe, et plus largement le cadre éducatif proposé, aident également à réduire les inégalités dans la mesure où chacun (e) peut agir et trouver sa place dans le groupe.

L'objectif **combattre les inégalités** concoure également à lutter contre toutes formes de discriminations et toutes formes d'exclusions. Dans la continuité de cette volonté, nous ne pouvons pas ne pas aborder les notions et les obligations qu'engendrent les Droits et les Devoirs.

**Donner les moyens d'émancipation**, c'est permettre aux jeunes d'acquérir les clés de compréhension de notre Société et du Monde, par l'expérimentation et l'apprentissage au regard des activités et des projets proposés par la MJC et / ou élaborés par les jeunes.

Cette démarche participe pleinement à l'épanouissement de l'individu.

(Formation, Construction)

**Rendre les activités accessibles** à tous passe par une recherche de financement qui permette d'alléger la participation financière des familles, et par l'engagement d'une réflexion sur la tarification, mais d'une manière plus générale.

Dans le passé, les Chantiers Jeunes ont été, pendant de nombreuses années, un outil éducatif incontournable et un des moyens pour les jeunes de financer leurs activités, leurs projets.

Par conséquent, la disparition de ce dispositif a beaucoup impacté l'aide à l'élaboration et à la réalisation des projets.

**L'apprentissage de la vie en collectivité** est aussi un des points forts de l'action Jeunesse.

Cet apprentissage de la vie en collectivité doit créer, chez le jeune, une dynamique lui permettant de se construire une posture citoyenne.

Du point de vue du diagnostic, le secteur Jeune représenté par un seul permanent et demi a su proposer et développer des actions en cohérence avec ses objectifs.

Il a étendu son action depuis 2015 en direction des enfants, qui sont de futurs adolescents, dans le quartier de l'Alma classé en Politique de la Ville et ce afin que tous les publics bénéficient au même titre de l'action éducative et préventive de la MJC.

On constate que ces différents publics se retrouvent au sein du collège où la présence d'un animateur au foyer socio éducatif est aujourd'hui importante.

Point faible: une équipe réduite au regard de son champ d'intervention.

Point fort: Une équipe en place depuis longtemps, connue et reconnue par les jeunes, les parents, les partenaires associatifs et institutionnels.

Les **objectifs** pour les prochaines années seront :

- Maintenir et de renforcer l'action Jeunesse sur le secteur 2.
- Améliorer la communication sur les missions et les spécificités de l'action Jeunesse.
- Préparer le relais de l'équipe en anticipant le départ de la partie historique de certains membres.

## **6.2: Secteur enfance**

Le secteur a pour actions principales :

- un centre de loisirs enfance 6/13 ans, les mercredis, les petites et grandes vacances scolaires avec la mise en place d'activités spécialisées (équitation, escalade, ski, etc...);
- un accueil de loisirs petite enfance 3/6 ans les mercredis, les petites et grandes vacances;
- des ateliers dans le cadre du P.E.L. (Projet Educatif Local), des séjours.;
- des activités à l'année les mercredis et soirs après l'école;
- des projets montagnes pour les 8/13 ans.

### **Favoriser le vivre ensemble**

Mise en place d'un travail d'équipe de permanents qui échange et réfléchit sur l'accueil des publics, sur la relation avec les parents, sur l'embauche et la formation des animateurs, sur la démarche de projet des ALSH, des stages, des séjours etc....

L'objectif principal étant de permettre aux enfants de bénéficier de temps de loisirs adaptés, pour aller vers une éducation globale favorisant une concertation de tous les co-éducateurs de l'enfant.

Dans chaque domaine d'intervention du secteur enfance la priorité est la réflexion des équipes sur les objectifs fondamentaux afin qu'ils soient un fil conducteur de l'action envers les publics.

Le travail est orienté vers la convivialité collective, la solidarité. Le vivre ensemble fait référence à des postures comme le partage, le respect du cadre fixé et des règles, ainsi que leur mise en application par tous avec égalité. La mise en application de ces règles de vie laisse des espaces d'expression aux enfants.

L'intégration dans la collectivité de groupes de différentes origines (quartiers différents) et avec différentes aspirations (activités spécialisées ou polyvalentes) est particulièrement positive.



Pendant les activités du P.E.L. des temps d'échanges et d'expression dans les activités sont proposés aux enfants. Chacun, à tour de rôle peut faire des propositions, ce qui implique un travail d'écoute de chacun. Nous favorisons également les échanges entre ateliers (valorisation des pratiques, expositions, spectacles....

Ces temps sont toujours recherchés avec les différents intervenants pour maintenir une qualité éducative et mettre en cohérence nos actions dans les différents moments de la vie des enfants. (Ecole, familles, MJC)

IL est relevé malgré tout que la configuration du bâtiment (salles éclatées géographiquement et à différents étages) ainsi que la dispersion des lieux d'interventions ne facilitent pas la transversalité. La structure telle qu'elle est ne facilite, ni les échanges, ni l'accueil, ni la convivialité pour le public, mais également pour les équipes intervenantes.

### **Combattre les inégalités**

Favoriser l'accès pour tous ?

Les tarifs pratiqués permettent-ils l'atteinte de cet objectif ? Ils n'autorisent pas semble t'il, l'accès des activités à toutes les couches de la population. d'accéder aux activités.

L'équipement peut donner l'impression d'être réservé à une couche privilégiée de la population, alors que l'inscription se fait suivant le quotient familial. La fréquentation l'été du centre de Quaix en Chartreuse, avec un tarif plus élevé que le reste de l'année, accentue cette impression.

Il existe de plus, un accompagnement pour les familles en difficulté pour favoriser l'inscription (dossier CCAS par exemple).

Pour l'embauche des animateurs en C.E.E, les différences de rémunérations d'une structure à l'autre dans l'agglomération doivent être étudiées. Les différences de tarifs sont importantes.

### **Favoriser l'épanouissement**

Une organisation d'accueils par tranches d'âges, avec un rythme et un fonctionnement pour chacun. Pour favoriser l'épanouissement, il nous est nécessaire de prendre du temps avec chaque enfant, de proposer des activités adaptées pour susciter l'expression des préoccupations et des rêves. Nous essayons de les mettre en situation de réussite, de valoriser leurs talents, leur réflexion, leur construction.

Les particularités de chacun sont prises en compte, pour favoriser l'autonomie, et leur donner des repères. Nous essayons de favoriser la curiosité par la découverte de choses nouvelles, de provoquer des interrogations, des réflexions.

L'élaboration des programmes avec les animateurs qui côtoient les enfants concourent à l'épanouissement, à l'apprentissage de la vie collective. L'enfant n'est pas isolé, il existe en tant qu'individu dans un groupe, dans une collectivité.

Les parents sont associés dans des moments de partage aux réalisations des animations. Nous prenons le temps de les accueillir, de les écouter surtout à B. Monnier et à P. Bert.

Nous constatons à la MJC, lors des activités du soir ou du mercredi, un manque d'espace identifié pour l'accueil des parents. Un lieu ouvert, mis à disposition de tous, pourrait permettre un accueil dans un espace adapté, convivial, vivant.

Les objectifs pour les prochaines années seront :

- Travailler sur l'accueil au sens le plus large au sein de la M.J.C.
- Renforcer la cohésion entre les différents lieux d'intervention (Alma, P. Bert, B. Monier, M.J.C.) et de mettre en place des actions communes.
- Œuvrer pour une meilleure formation des animateurs et sur le niveau de leurs rémunérations.

### **6.3: Secteur socio-sportif**

L'animateur socio - sportif a pour missions principales le partenariat avec le club de football FC2A et la mise en place d'animations dans le cadre du P.E.L. Il assure aussi l'encadrement d'ateliers sportifs (ex: badminton) et la mise en place de cycles d'animations avec les écoles (ex : cycle de football avec l'école Bizanet).

L'encadrement de stages sportifs pendant les congés scolaires font aussi partie de sa mission.

L'animateur est rattaché au secteur Jeunes et il assure également des animations de proximité.

Il a également élaboré avec le club de football un projet sportif et éducatif et l'a appliqué.

Ce projet met en avant quatre valeurs essentielles :

- La notion de plaisir des enfants, des parents et des éducateurs sportifs
- La convivialité et l'esprit de famille entre les membres
- Le respect de l'adversaire, des arbitres, du matériel et de la diversité des partenaires
- L'éducation, la formation pour tous, des jeunes comme des encadrants, et au travers de ses valeurs une sollicitation à l'engagement de tous, pour être tous acteurs.

Dans le même esprit, le secteur socio-sportif a instauré une réflexion sur l'accueil : accueil du public, accueil des participants. Pour l'atteinte de cet objectif dans les activités sportives, il a été instauré des temps de formation.

Il reste un travail à approfondir sur une meilleure mixité des publics accueillis.

Au club de football un plan d'action existe pour l'aboutissement d'un projet éducatif :

portes ouvertes, parrainage (chaque participant amène une personne nouvelle), accroissement d'une collaboration avec les écoles du secteur, amélioration de l'accueil des nouveaux arrivants, développement de l'engagement citoyen, rencontre avec les parents, favorisation des temps de parole et de réflexion.

S'agissant de nos objectifs, repris au travers des différentes actions, ils sont comme un fil rouge dans les interventions croisées de la M.J.C. et du club sportif.

Pour "**le mieux vivre ensemble**", nous faisons en sorte que chaque participant soit moteur de son activité, de ses actions. Que chacun prenne sa place dans le groupe et puisse accepter l'autre avec ses particularités.

Au sein d'une équipe chacun doit être solidaire de ses partenaires. Il y a un travail réalisé par les animateurs sur la notion de solidarité, afin qu'une équipe soit un tout et non une addition d'individualités. Il y a de plus une réflexion sur le regard porté sur les autres (ex : apprendre à ne pas juger l'autre). Chacun est reconnu pour sa compétence mais est au service du groupe.

Les objectifs initiaux sont bien présents à chaque action:

### **Combattre les inégalités.**

Cet objectif se traduit par le fait de favoriser, d'une part la mixité sociale, et d'autre part en ne faisant pas du niveau sportif de l'enfant un critère de sélection lors des inscriptions.

L'accès aux activités est ouvert au plus grand nombre et les habitants de tous les quartiers y ont toute leur place.

Par ailleurs la mise en place d'animations extérieures, permet de faire connaître la M.J.C. et en favorise l'accès à tous les publics.

### **L'épanouissement de l'individu.**

Il est favorisé en donnant du sens aux actions proposées, en se servant des activités pour aider à l'apprentissage des règles de vie, en encourageant l'autonomie par la réflexion et la prise de responsabilité.

### **L'apprentissage de la vie collective.**

Il est présent dans toutes les actions.

Le sport pratiqué en équipe est un apprentissage à la vie collective. Nous le favorisons en faisant en sorte que chacun s'implique dans la construction d'une séance d'animation.

Les pratiques sont aussi un support à la réflexion sur ce qu'est un citoyen, sur la notion d'identité. Des temps de réflexions accompagnent les séances d'animations.

Les **objectifs** pour les prochaines années seront :

- Proposer des pratiques sportives plus diversifiées afin qu'un plus grand nombre trouve sa place.
- Améliorer la complémentarité entre les membres de l'équipe, favoriser la polyvalence.

- Développer les stages pendant les congés scolaires et les proposer sous forme de journée mixte (avec deux activités différentes).

#### **6.4: Secteur activités spécialisées**

Ce secteur est celui où le fonctionnement tend à être le plus éloigné de nos objectifs.

Comment favorisons-nous le vivre ensemble ? Comment combattons-nous les inégalités ? Comment encourageons-nous l'épanouissement des individus ?

Il semble difficile de répondre à ces questions tant la mise en place des activités spécialisées semble répondre à des logiques de fonctionnement individuelles, voire financières.

Pour les participants, l'offre ressemble à ce que pourrait proposer le secteur privé, avec une logique presque financière derrière la mise en place des ateliers. Nous tendons à rendre un service au public plutôt que d'être un lieu participatif. L'offre répond à un besoin d'activités. Le temps consacré au partage est réduit.

S'agissant des intervenants, les multiples emplois de chacun ne leur laissent que peu de temps à consacrer au fait associatif. Ils sont plus dans une logique salariale que militante.

Nous relevons des manques importants dans ce secteur, même s'il est dynamique en terme de volume : manques d'échanges, entre les ateliers, entre les intervenants, peu de disponibilité pour participer à une vie associative.

De notre fait, nous relevons aussi une déficience de propositions, de moments conviviaux entre les adhérents et les intervenants. Il y a peu de lieux ou d'événements propices aux rencontres, hormis les représentations des ateliers en fin de saison (pour les ateliers enfants).

Il existe malgré tout des moments d'échanges entre certains ateliers (musique et cirque), mais ils sont trop rares.

Il est à noter aussi un manque d'espace réservé à l'accueil du public, un manque de temps à lui consacrer.

L'équipe de permanents doit être moteur d'une dynamique pour faire vivre la vie associative, porter ces valeurs, créer les conditions de cohérence avec nos objectifs fondamentaux. Cela demande d'être disponible pour cette démarche, d'avoir à l'esprit ce pourquoi nous agissons et mettons en place des actions.

Les propositions sont nombreuses pour améliorer le fonctionnement: désigner une personne chargée d'événements (ou proposer une répartition entre les membres de l'équipe), instaurer une commission culturelle, organiser des soirées cabaret, travailler à la mise en place d'une fête de quartier, créer un espace dédié à l'accueil de tous.

Il nous faut agir sur notre public, lui faire des propositions d'actions, ou d'événements. Il faut l'inciter à être participatif et actif.

Il nous faut créer des moments propices aux échanges, entre professionnels et adhérents, participer à des projets en lien avec les autres partenaires du secteur 2. Il nous faut aussi créer une dynamique inter-activités.

Le secteur des activités, hormis la gestion, est celui où nous sommes le moins présents pour agir.

Ces manques sont ceux de notre fonctionnement général. Pris par la gestion du quotidien nous n'avons plus assez d'espaces pour une animation globale.

Les objectifs, s'agissant du fonctionnement général et des activités, pour les prochaines années seront :

- Travailler en équipe à la participation de trois événements dans la saison; Fête des lumières, Carnaval, Fête des tuiles
- Mettre en place une commission culturelle, regroupant salariés et adhérents, afin de créer des animations susceptibles de fédérer les activités et les personnes.
- Trouver une dynamique autour de l'accueil et de l'animation de la maison.

## **7) les objectifs par secteur**

### **Pour le secteur jeunesse:**

Maintenir et renforcer l'action Jeunesse sur le secteur 2.

Améliorer la communication sur les missions et les spécificités de l'action Jeunesse.

Préparer le relais de l'équipe en anticipant le départ de la partie historique de l'équipe.

### **Pour le secteur enfance:**

Travailler sur l'accueil des publics dans la M.J.C.,

Renforcer la cohésion entre les différents lieux d'intervention (Alma, P. Bert, B. Monier, M.J.C.) et mettre en place des actions communes.

Travailler sur la formation des animateurs et sur le niveau de leurs rémunérations.

### **Pour le secteur socio sportif:**

Développer des pratiques sportives plus diversifiées.

Améliorer la complémentarité entre les membres de l'équipe.

Favoriser la polyvalence.

Développer les stages pendant les congés scolaires.

**Pour le fonctionnement général et les activités:**

Travailler en équipe à la participation d'événements dans la saison (Fête des lumières, Carnaval, Fête des tuiles).

Mettre en place une commission culturelle, regroupant salariés et adhérents, afin de créer des animations susceptibles de fédérer les activités et les personnes.

Mettre en place une dynamique autour de l'accueil et de l'animation de la maison.

**8) Objectifs opérationnels**

Fort de ce diagnostic, nous pouvons considérer que les objectifs fixés lors de la rédaction du précédent projet associatif, sont toujours d'actualité.

Actuellement nous travaillons dans l'esprit qu'ils définissent et ce pour l'ensemble des secteurs, notamment en ce qui concerne l'enfance et la jeunesse qui restent nos priorités.

Des écarts sont plutôt observés dans le secteur des activités spécialisées mais une amélioration est à trouver s'agissant du fonctionnement général.

Outre les objectifs énoncés pour chaque secteur, une plus grande cohérence au niveau du travail en équipe doit pouvoir améliorer le fonctionnement général.

Ceci passe par l'énoncé d'objectifs opérationnels :

- Mise en place de projets à réaliser en commun favorisant la cohésion de l'équipe et le travail en partenariat.
- Recherche de meilleures conditions d'accueil du public par une utilisation différente des locaux, notamment en modifiant éventuellement la répartition des bureaux.
- Amélioration du système informatique, notamment au niveau d'une simplification des inscriptions et une meilleure cohérence avec la comptabilité.

**9) Evaluation**

Le suivi du projet associatif, fruit d'une réflexion en équipe relayée par le Conseil d'Administration, doit être évalué régulièrement.

Nous fixerons des points d'étape en cours de saison afin d'évaluer l'atteinte de nos objectifs et de ce que nous mettrons en place pour y parvenir.

Cela passera par une évaluation régulière et collective en cours d'année.

## **10) Les moyens nécessaires**

Les objectifs que nous avons fixés sont aussi une question de moyens : moyens financiers, moyens humains.

La transparence financière doit nous aider à fonctionner selon nos capacités, mais le soutien de la collectivité est indispensable malgré le contexte économique tendu.

La qualité de notre travail, de ce que nous proposons, la qualité de nos locaux et de notre matériel sont des éléments importants dans la poursuite de nos objectifs.